

C A B I N E T

.....

PANT

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA SELECTION D'UNE
FIRME POUR UN PROGRAMME D'INCUBATION DE 30-60 STARTUPS DANS 3-4
SECTEURS ET RENFORCEMENT D'UNE STRUCTURE LOCALE**

Crédit : IDA-7677-TG

Crédit : IDA-7678-TG

AMI N° 008/2025/MENTD/CAB/PRMP/PANT

TG-PANT-494528-CS-QCBS

1. Le Gouvernement de la République Togolaise représenté par le Ministère de l'économie numérique et de la transformation digitale (MENTD) a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour la mise en œuvre du Projet d'accélération numérique du Togo (PANT) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif à la sélection d'une firme pour un programme d'incubation de 30-60 startups dans 3-4 secteurs et renforcement d'une structure locale.
2. Les services attendus du consultant comprennent les tâches spécifiques non exhaustives suivantes :
 - Fournir des services de développement à 60 entreprises et aux porteurs de projets dans la création, la formalisation et la croissance de leurs startups ;
 - Fournir un soutien opérationnel aux porteurs de projets et/ou startups en phase de pré-amorçage ;
 - Renforcer les compétences techniques, financières et managériales des entrepreneurs à travers un accompagnement personnalisé, des sessions de coaching ciblées et des ressources adaptées à leurs besoins concrets ;
 - Appuyer les startups dans leur stratégie de financement adaptée à leur stade de développement (business angels, capital-risque, dette, subvention, prêts d'honneur ; ...) ;
 - Organiser des événements et des opportunités de réseautage avec l'écosystème entrepreneurial du Togo et, si possible, avec des partenaires internationaux, afin de favoriser les connexions entre les promoteurs des projets innovants, d'accélérer leur compréhension des marchés locaux et étrangers, et d'améliorer leur visibilité et par extension, celle de l'écosystème togolais ;
 - Donner aux startups un accès à un réseau d'investisseurs, de partenaires d'entreprise, de mentors, de partenaires de développement commercial et de marché, d'employés potentiels dans des fonctions clés telles que la gestion des produits et la finance.

Par ailleurs, le consultant aura pour mission de :

- Former la structure/l'équipe locale dans la création et la mise en œuvre des programmes d'incubation pour soutenir l'innovation technologique, outils et bonnes pratiques d'incubation adaptés au contexte africain et togolais ;
- Transférer les compétences et savoir-faire nécessaires pour l'évaluation, la sélection et l'accompagnement des startups ;
- Faciliter l'accès à des réseaux internationaux d'experts, de mentors et d'investisseurs ;
- D'accompagner l'incubateur dans la prise en main des outils et bonnes pratiques d'incubation développés par le Prestataire et dans leur adaptation au contexte africain et togolais ;
- Mettre en place un système de mentorat pour les managers et équipes de la structure locale censée délivrer le programme sur la supervision du Prestataire,
- Développer une approche d'incubation, et de travailler avec l'équipe locale au développement de contenus méthodologiques, à la contextualisation ou à la conception des parcours d'incubation, ainsi qu'à la mise en œuvre des activités du programme.

L'objectif est de fournir à la structure locale :

- Un curriculum structuré pour les programmes d'incubation,
- Un accès à un réseau de ressources (mentors, conseillers, experts, etc.) pour accompagner les premiers programmes d'incubation ;
- Les compétences nécessaires pour assurer la pérennité du dispositif au-delà des 18 mois d'accompagnement.

Au cours du programme d'incubation, il est prévu que le partenaire incubateur forme et renforce les capacités de l'équipe de l'Agence d'Innovation ou de la structure d'accompagnement locale pour accompagner jusqu'à 60 startups, opérant sur 3-4 secteurs principaux, qui pourraient comprendre les domaines suivants :

- AgriTech et agro-industrie ;
- FinTech et inclusion financière ;
- Marketplaces & commerce digital ;
- e-Santé ;
- EdTech et formation professionnelle ;
- Énergies renouvelables, climat, gestion des ressources halieutiques ;
- Logistique, mobilité et e-commerce ;
- Technologies civiques et services publics accélérés par l'intelligence artificielle ;
- Tourisme et industries culturelles et créatives ;
- PropTech / Habitat / Construction durable.

Les soumissionnaires sont encouragés à proposer des options concernant la répartition du budget et la stratégie d'incubation dans le cadre de leur réponse. Une partie du budget opérationnel devra être allouée en soutien direct pour la mise en œuvre des projets les plus prometteurs.

Les soumissionnaires devront présenter un budget détaillé, distinguant :

- Les coûts opérationnels liés à la mise en œuvre du programme par une équipe locale de l'Agence d'innovation ou par une structure locale identifiée et sélectionnée par le Prestataire international ;
- Le financement direct en numéraire destiné aux start-ups accompagnées dans le cadre du programme d'incubation et
- Le financement en nature ou indirect, non couvert par les coûts opérationnels.

Les soumissionnaires doivent proposer un montage financier distinct, accompagné d'un manuel de gestion et d'octroi de subventions dédié (« Manuel des Subventions »).

Le déploiement du programme à mettre en œuvre par la structure locale qui sera formée par le partenaire est détaillé comme suit :

- Phase préparatoire, diagnostic et constitution de l'équipe locale ;
- Phase de préparation et conception du programme ;
- Phase de sélection et démarrage ;
- Phase d'accompagnement et prototypage ;
- Phase de validation terrain et démonstration ;
- Phase de clôture et capitalisation ;
- Phase de transfert de compétences ;
- Phase d'accompagnement pratique et
- Phase d'évaluation et consolidation.

De manière plus détaillée, il est aussi attendu du consultant de former l'équipe locale sur les aspects suivants :

- Méthodologies de sélection des startups ;
- Techniques d'accompagnement des startups
- Organisation d'événements d'innovation ;
- Stratégies de financement et
- Gestion de programmes d'incubation.

Les Termes de Référence (TdRs) pour les prestations peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous.

Le délai de réalisation des prestations est de dix-huit (18) mois à partir de la notification du contrat approuvé et couvre la période d'exercice et de mise en œuvre des projets des start-up.

3. Le Ministère de l'économie numérique et de la transformation digitale invite les consultants éligibles, à manifester leur intérêt pour exécuter les missions ci-dessus indiquées. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

4. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Être adossé ou avoir un partenariat actif avec une institution académique classée dans le top 10 mondial (selon QS, THE ou ARWU¹) sur les 3 dernières années ;
- Avoir incubé au moins 10 startups dans les 5 dernières années dans au moins deux des domaines suivants : aménagement urbain, infrastructures durables, construction, résilience climatique ;
- Avoir transféré des outils ou méthodologies à au moins 5 structures d'incubation locales ou internationales avec preuve d'impact mesuré (taux d'appropriation, survie des startups accompagnées, etc.) ;
- Capacité à connecter les startups à au moins 100 mentors ou experts internationaux, et à leur faire accéder à ≥ 5 événements ou réseaux internationaux d'innovation par an ;
- Avoir incubé au moins 50 startups dont $\geq 30\%$ ont levé plus de 100 000 USD, et $\geq 60\%$ ont atteint 12 mois de survie après la fin du programme.

¹ QS (Quacquarelli Symonds), THE (Times Higher Education) et ARWU (Academic Ranking of World Universities – classement de Shanghai) sont trois classements internationaux de référence évaluant les universités selon des critères tels que la réputation académique, la recherche, l'enseignement et l'impact scientifique.

NB : Les missions réalisées citées doivent être justifiées par des attestations de bonne fin d'exécution ou PV de validation des livrables.

5. Les consultants intéressés par la mission sont invités à porter leur attention sur la section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant un Financement de Projets d'Investissement (FPI), de septembre 2023, des Services de Consultants qui décrit les politiques de la Banque mondiale sur les conflits d'intérêt.

Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement et conjointement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

6. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC) telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés de la Banque Mondiale mentionné plus haut.
7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et le détail des Termes de Référence (TDRs) à l'adresse ci-après : de lundi à vendredi de 09h 00 à 12h 00 et de 15h 00 à 17h 00 (heures locales)

Ministère de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale,
Porte 114, Avenue Abdoulaye Fadiga, Lomé-Togo ; Téléphone : (+228) 22 21 25 28,
E-mail : marches.publics@numerique.gouv.tg avec copie à marches.publics@pant.gouv.tg

8. Les manifestations d'intérêt, rédigées en français, portant clairement la mention suivante : « **MENTD/PANT – Sélection d'une firme pour un programme d'incubation de 30-60 startups dans 3-4 secteurs clés et renforcement d'une structure locale** » doivent être déposées, soit en dossier physique (papier) en un (1) original + trois (3) copies, soit envoyées par voie électronique en utilisant les courriels (emails) à l'adresse précisée au point 7 ci-dessus, au plus tard le **27/08/2025, à 10 heures précises (TU).**

Lomé, le 24/07/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics



Messanvi ETIM